

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
 - Pages damaged/
Pages endommagées
 - Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
 - Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
 - Pages detached/
Pages détachées
 - Showthrough/
Transparence
 - Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
 - Continuous pagination/
Pagination continue
 - Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
 - Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
 - Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: Quelques pages sont coupées.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

L A
SEMAINE RELIGIEUSE
 D E
Q U E B B E C

~~~~~

Propriétaire Rédacteur :

**L'abbé D. COSSÉLIN**

**SOMMAIRE :**

Sainte Anne 377.—Un 250<sup>ième</sup> anniversaire 378.—S. C. des Indulgences 379.—Décret pour la ville et pour le monde 379.—Détails biographiques sur les Pères du Concile de Saint-Boniface 380.—Consultations 381—Petites Chroniques 381.—Fait anecdotique 382.—Liste des desservants de Bourbonnais 384.—Nécrologie 384.—Nouvelles Religieuses 384.

**Sainte Anne**

—

Sainte Anne naquit à Bethléem. Son père était de la tribu de Lévi et de la famille d'Aaron ; sa mère se nommait Mario et appartenait à la tribu de Juda.

Sainte Anne eut deux sœurs ; l'une fut mère de saint Jacques-le-Mineur, de saint Jude, de saint Siméon et de saint Joseph, surnommé Barsabas. L'autre donna naissance à sainte Elizabeth, mère de Jean-Baptiste.

Quand sainte Anne fut en âge de se marier, elle épousa Joachim. Jamais on ne vit d'alliance mieux proportionnée. Saint Joachim et sainte Anne gardaient exactement la loi de Dieu, et se distinguaient par leur charité envers les pauvres et les pèlerins. Ils avaient fait trois parts de leurs

biens : la première était pour les prêtres et les lévites, la seconde pour les indigents, et la troisième servait aux besoins de la famille.

Cependant, Anne n'avait point d'enfants et se résignait à l'infamie de la stérilité, quand Dieu lui inspira la pensée de demander au Ciel la cessation de cet état. Dès lors, elle pria, pleura et jeûna pour obtenir l'objet de ses désirs : elle s'était fait une solitude dans son jardin où elle passait de longues heures dans des entretiens avec Dieu. De son côté, Joachim s'était retiré sur une montagne où il consacrait tout son temps à supplier Dieu de lui accorder ce qu'il demandait. Lours prières ne tardèrent pas à être exaucées : un ange leur apparut et leur annonça que sainte Anne mettrait au monde une fille. Cette parole s'accomplit, et Mario fut conçue sans péché.

Ce fut le 8 septembre que sainte Anne mit au monde celle qui devait être la mère de Dieu. Quand Mario fut en âge d'être présentée au temple, sainte Anne l'y amena afin d'en faire une offrande très pure à la Majesté divine. De là elle retourna à Bethléem pour continuer à vivre dans la ferveur jusqu'au moment où il plut à Dieu de la rappeler à lui.

On ignore si elle mourut avant ou après saint Joachim. Son corps fut inhumé à

Bethléem, au tombeau de ses parents. Plus tard, il fut transféré dans l'église du Sépulcre de Notre-Dame, en la vallée de Josephat, puis apporté dans la cathédrale d'Apt, en Provence, dont cette grande sainte est la patronne. (1) C'est de là que sont sorties toutes les reliques de sainte Anne.

Si le village de Sainte-Anne d'Auray, en Bretagne, est depuis longtemps un lieu de pèlerinage célèbre, le petit village de Sainte-Anne de Beaupré, en Canada, est aussi un lieu de pèlerinage qui sera, avant longtemps, aussi renommé que le premier. Déjà on y accourt, non-seulement de tous les coins du pays, mais du fond des Etats-Unis. Chaque année, au retour de la belle saison, le petit village de Sainte-Anne de Beaupré subit une métamorphose complète, et devient presque bruyant et animé comme une cité populeuse. Il y règne un va-et-vient perpétuel, car tous les jours arrivent dans ce lieu de bénédictions des essaims d'hommes et de femmes qui viennent remplacer ceux qui partent. Ils font le voyage à pied, en voiture, ou en bateau à vapeur.

Si c'est un pèlerinage organisé et par bateau à vapeur, on est alors témoin d'un spectacle qui peut difficilement toucher et élever l'âme davantage. Pendant qu'un certain nombre de pèlerins sont occupés durant le trajet à lire et à prier, d'autres sont agenouillés aux pieds de celui qui va leur rendre la vie de la grâce. De temps en temps, des chants en l'honneur de Marie et de sainte Anne éclatent sur toutes les lèvres et s'élèvent dans les airs. Arrivés au débarcadère, ils se forment en procession et se mettent en marche, les bannières déployées au vent. Rendus dans le sanctuaire, ils entendent la sainte messe, s'agenouillent à la table sainte, vénèrent la relique et vont boire à la source. Ces pratiques de piété accomplies, ils se dispersent par groupes pour dîner et se reposer un peu. Puis, après s'être agenouillés une

dernière fois aux pieds de la Bonne Sainte Anne, et avoir reçu une nouvelle bénédiction, ils reprennent joyeux le chemin du retour. Ces concours, qui excitent l'admiration de ceux qui en sont témoins, ne sont cependant qu'une faible image de celui du 26 juillet. On ne compte pas seulement les pèlerins par centaines, ce jour-là, mais par milliers. C'est tout un peuple de 15 à 20,000 âmes qui va rendre des hommages publics à la grande Sainte et l'invoquer.

—o—

#### Un 250ième anniversaire

—

Les Religieuses Ursulines de Québec célébreront, le 1er août prochain, le 250e anniversaire de l'arrivée, en cette ville, de la vénérable Mère de l'Incarnation.

Sur la demande qui lui en a été faite, à cette occasion, par S. E. le Cardinal Taschereau, Léon XIII a accordé une indulgence plénière applicable aux âmes du purgatoire, à tous les fidèles qui s'étant confessés et ayant communie, visiteront le 1er août prochain ou l'un des jours qui précèdent, la chapelle publique du monastère, et y prieront pour la propagation de la foi et suivant les intentions du Souverain Pontife.

La même faveur est accordée aux monastères des Trois-Rivières, de Roberval et de Stanstead.

De plus, Sa Sainteté a daigné accorder sa bénédiction à tous les membres de ces communautés et à leurs élèves.

Voici en résumé, le récit que font nos historiens de cet épisode.

La vénérable Mère Marie de l'Incarnation ayant obtenu de l'Archevêque de Tours, la permission d'obéir à la voix intérieure qui depuis longtemps l'appelait à Québec, se rendit immédiatement à Dieppe avec la fondatrice des Ursulines. Le quatre mai 1639, elle s'embarqua avec ses compagnes sur un vaisseau que commandait le capitaine Bontemps, et sur lequel prit aussi

(1) Par un rescrit du 7 mai 1876, le S. Pontife a daigné déclarer sainte Anne patronne de la province civile de Québec.

passage le R. P. Vimont, nommé supérieur des Jésuites du Canada. Le voyage fut long et pénible; le vaisseau faillit être écrasé par une banquise, et n'échappa au naufrage que par une protection toute particulière de la Providence. Le reste de la traversée fut heureux; et, le 1er août 1639, le vaisseau entra dans la rade de Québec.

L'arrivée de ces héroïnes chrétiennes fut un jour de fête pour toute la colonie. Le gouverneur les reçut sur le rivage, à la tête de ses troupes et de toute la population, ainsi qu'au bruit du canon. En mettant pied à terre, elles baisèrent le sol de leur patrie d'adoption et furent conduites aux acclamations du peuple, à l'église de Notre-Dame de Recouvrance, où l'on chanta un *Te Deum* d'actions de grâces.

Elles visitèrent ensuite, en compagnie des Hospitalières qui avaient fait la traversée avec elles, le village de Sillery; et virent avec une joie indicible les pauvres familles sauvages auxquelles elles allaient se découvrir.

Comme la maison des Ursulines n'était pas encore commencée, on leur assigna une petite maison située là où est aujourd'hui l'hôtel Pelletier (ancien hôtel Blanchard.)

—o—

#### S. C. des Indulgences.

S. S. Léon XIII a daigné accorder 200 jours d'indulgence à tous ceux qui réciteront, avec un cœur au moins contrit et dévotement, la prière suivante extraite de l'encyclique " *Exeunte jam anno* ", du 25 décembre 1888. Cette indulgence accordée à la date du 19 janvier 1889, peut être gagnée une fois par jour.

#### ORATIO.

Vides, Domine, ut undique eruperint venti, ut mare inhorrescat, magna vi excitationis fluctibus. Impera, quæsumus, qui solus potes, et vontis et mari. Redde ho-

minum generi pacem veri nominis, quam mundus dare non potest, tranquillitatem ordinis. Scilicet munere impulsuque tuo referant sese homines ad ordinem debitum, restituta, ut oportet, pietate in Deum, justitia et charitate in proximos, temperantia in semetipsos, domitis ratione cupiditatibus. Adveniat regnum tuum, tibi que subesse ac servire ii quoque intelligant oportere, qui veritatem et salutem, te procul, vano labore exquirunt. Inest in legibus tuis æquitas ac lenitudo paterna: ad easque servandas ultro nobis ipse suppeditas expeditam virtute tua facultatem. Militia est vita hominis super terram, sed *ipse certamen inspectas, et adjuvas hominem ut vincat, et deficientem sublevas, et vincentem coronas.*

—o—

#### Décret pour la ville et pour le monde

—

Notre Très Saint Père, après avoir pris l'avis de la Congrégation des Saints Rites, par grâce spéciale et privilège, a jugé devoir décréter ce qui suit:

Nulle modification n'étant faite à l'égard de ceux qui jouissent, en vertu d'un Indult du Siège Apostolique, de plus amples privilèges, la fête du Sacré-Cœur de Jésus sera désormais célébrée dans toute l'Eglise, sous le rite *double de première classe*, sans octave et sans application du précepte d'entendre la messe et de s'abstenir des œuvres serviles.

Cette même fête sera fixé, comme à son jour propre, au vendredi après l'Octave de la Fête-Dieu, et elle ne cèdera la place qu'aux solennités de l'Eglise universelle du rite double de première classe, savoir la Nativité de saint Jean-Baptiste et la Fête des saints apôtres Pierre et Paul, et aux fêtes particulières du même rite, soit de la dédicace ou du titulaire de l'église ou du patron du lieu, lorsque celles-ci seront fêtes chômées d'obligation; dans ce cas, elle sera

fixée au jour qui suivra immédiatement ces fêtes.

Dans l'occurrence de la fête du Sacré-Cœur de Jésus avec le dernier jour de l'octave de la Fête-Dieu, les vêpres seront tout entières de l'octave, sans aucune commémoration, vu le caractère spécial de l'une et de l'autre fête. En cas d'occurrence avec des doubles de première classe, les doubles vêpres seront coordonnées conformément aux rubriques et aux décrets de la Congrégation des Saints Rites.

En outre, afin d'exciter plus vivement la piété des fidèles envers le Sacré-Cœur de Jésus, Sa Sainteté a bienveillamment concédé que, dans toutes les églises et oratoires, où au jour, soit propre, soit transféré, de la fête du Sacré-Cœur de Jésus, les offices divins seront célébrés en présence de la très sainte Eucharistie, le clergé et le peuple qui assisteront à ces offices gagnent les mêmes indulgences que les Souverains Pontifes ont accordées aux fidèles qui assistent aux offices divins pendant l'octave de la Fête-Dieu.

Dans les églises et oratoires où, avec l'approbation de l'Ordinaire, ont lieu, le premier vendredi du mois, dans la matinée, des exercices particuliers de piété en l'honneur du Sacré-Cœur, Sa Sainteté a permis qu'à ces exercices on puisse joindre la messe votive du Sacré-Cœur de Jésus, pourvu qu'il ne tombe pas, ce jour-là une fête de Notre-Seigneur, ou un double de première classe, ou une fête, vigile ou octave privilégiée. Pour le reste, que les rubriques soient observées.

Enfin, Sa Sainteté a voulu que, au sujet de ce Décret, des Lettres apostoliques soient expédiées en forme de Bref.

Le 28 juin, fête du Sacré-Cœur de Jésus, année 1889.

CHARLES, CARD. LAURENZI,

*Préfet de la S. C. des R.*

Vincent Nussi, secrétaire.

#### Détails biographiques sur les Pères du Concile de Saint-Boniface

Monseigneur Taché, archevêque de Saint-Boniface, métropolitain, est né à Saint-Patrice de la rivière-du-Loup aujourd'hui Fraserville. Il entra chez les Oblats et fut, en 1845, appelé aux missions de la Rivière-Rouge. Ordonné prêtre par Mgr Provencher, cette même année, il devint, six ans plus tard, coadjuteur de l'évêque de Saint-Boniface et évêque titulaire d'Aurath *in partibus*. Il était alors âgé de 27 ans. Il fut sacré à Viviers (Ardèche), France, le 23 novembre 1851. Par la mort de Mgr Provencher, survenue le 7 juin 1853, il fut appelé au siège de Saint-Boniface. Le 22 septembre 1872, le Saint-Siège érigeait le diocèse de Saint-Boniface en métropole, et Mgr Taché en devenait le premier archevêque.

Mgr Grandin, évêque de Saint-Albert, naquit le 8 février 1820, à Saint-Pierre-la-Cour, France. Ordonné en 1854, il passa au Canada la même année et devint, en 1857, évêque titulaire de Satala, *in partibus*, et coadjuteur de Saint-Boniface. En 1881, il fut transféré au diocèse nouvellement érigé de Saint-Albert.

Mgr Henri Farand, O. M. I., évêque d'Anemours et vicaire apostolique d'Athabaska-McKenzie, naquit le 17 mars 1823, à Gigondas, département de Vaucluse, France. Il arriva à Saint-Boniface, le 9 novembre 1846, et fut ordonné prêtre, le 8 mai 1847. Il est le fondateur des missions de l'Athabaska-McKenzie auxquelles il préside avec le titre, depuis 1862, de vicaire apostolique.

Mgr Louis Joseph d'Herbomez, O. M. I., évêque de Méliopolis et vicaire apostolique de la Colombie Britannique, naquit le 17 janvier 1822, à Brillon, France. Ordonné en 1849, il devint missionnaire en Orégon dix ans plus tard. Le 9 octobre 1854, il fut sacré évêque de Méliopolis *in partibus*, et vicaire apostolique de la Colombie Britannique. A cause de son grand âge et de ses infirmités, Mgr d'Herbomez n'a pu être présent pour prendre part au concile.

Mgr Isidore Clut, O. M. I., évêque d'Arindel et auxiliaire du vicariat apostolique d'Athabaska-McKenzie, est originaire du diocèse de Valence, France. Il fut ordonné à Saint-Boniface en 1857 par Mgr Taché, et sacré à la mission de la Nativité, Athabaska, par Sa Grandeur Mgr Faraud, le 15 août 1867.

Mgr Paul Durieu, O. M. I., évêque de Marcopolis et auxiliaire du vicariat apostolique de la Colombie-Britannique, est aussi originaire de France. Ordonné en 1854, il est depuis 1875 évêque et auxiliaire du vicariat apostolique de la Colombie-Britannique.

Consultations

Un curé d'un diocèse de France a adressé la question suivante au directeur d'une revue Canonique : "Une personne de ma paroisse ne peut prendre que des liquides, depuis plusieurs années ; elle se trouve ainsi dans l'impossibilité de recevoir la sainte communion sous l'espèce du pain. Or, cet état de choses peut durer de longues années encore, c'est-à-dire, jusqu'à la mort de la dite personne. Cette personne pieuse sera-t-elle donc privée à jamais du bonheur de recevoir la sainte Eucharistie ? et ne pourrait-elle ou ne devrait-elle pas communier sous l'espèce du vin ?"

Il est absolument certain, dit la Revue, que notre honorable correspondant ne saurait donner la sainte communion *sous l'espèce du vin* à la paroissienne en question, lors même que celle-ci devrait être privée de la divine Eucharistie toute sa vie et à l'article de la mort.

J'ai congédié ma servante, après l'avoir surprise en flagrant délit de vol. La voyant

peu après au service d'un de mes amis, je demande si je puis informer ce dernier, sans pécher contre la justice ou la charité ?  
R. Certainement.

PETITES CHRONIQUES

M. le curé Labelle, député ministre de l'Agriculture, vient d'être élevé à la dignité de protonotaire apostolique *ad instar*. Nos félicitations au nouveau titulaire dont personne ne peut nier les titres à cette distinction honorifique.

La réponse de S. S. Léon XIII, à l'adresse qui lui a été votée par l'Université-Laval et les citoyens de Québec, le 28 avril dernier, se termine comme suit :

"En attendant, Nous vous rendons des actions de grâces méritées pour cette manifestation de votre bon vouloir, et appelant sur vous l'abondance des dons célestes, Nous vous accordons affectueusement dans le Seigneur, et comme gage de Notre tendresse paternelle, la Bénédiction Apostolique à vous et aux autres citoyens de Québec qui se sont associés à vous dans cet acte de piété filiale."

Mgr. Macheboeuf, premier évêque de Danver, Colorado, est décédé à l'âge de 78 ans,

Le R.P. Sherman, fils du général Sherman, a été ordonné prêtre, le 30 juin dernier, par l'archevêque de Philadelphie. Le R. P. Sherman que l'on dit être un orateur éloquent et agréable, est une précieuse acquisition pour la Compagnie de Jésus.

Dix mille associations libérales étaient représentées à l'inauguration du monument Bruno, avec deux mille bannières et une centaine de corps de musique.

Le cortège était composé de délégués des municipalités, des universités, des associations italiennes et étrangères. Les musiques jouaient alternativement *la Marche royale*, *l'Hymne de Garibaldi*, *la Marseillaise*; les maisons étaient pavées; tout le long du parcours retentissaient les cris de : Vive Bruno ! Vive la liberté de conscience ! Le cortège saluait, en passant, les soldats postés au coin des rues qui, à leur tour, présentaient les armes.

La députation des Abruzzes seule comptait 2,000 hommes.

*Les députations des Loges maçonniques de France, d'Allemagne, de Belgique, des Etats-Unis, d'Autriche-Hongrie, de Danemark, etc.,* marchaient pêle-mêle avec les *Loges italiennes*.

Les députations d'universités comprenaient environ 2,000 étudiants libéraux.

La paroisse de la Pointe aux Trembles vient de faire l'acquisition d'un carillon de trois cloches, dont la bénédiction solennelle a eu lieu dimanche dernier.

S. E. le Cardinal Taschereau a fait, dimanche dernier, la bénédiction solennelle d'un magnifique Chemin de Croix, érigé dans le cimetière St-Charles, par la Fabrique de St-Roch de Québec. On en estime le coût à près de \$3000.

#### Fait anecdotique

Un parti d'Abénakis, en excursion sur la rivière Merrimack, New-Hampshire, ayant été attaqué par un détachement de troupes anglaises, fut détruit. Un seul sauvage put s'échapper. Ce sauvage se réfugia dans une habitation anglaise, où il n'y avait alors qu'une vieille femme, et une jeune fille du nom de Rebecca. Le propriétaire et sa femme étaient absents. Le fugitif supplia ces deux femmes de lui sauver la vie, leur disant que des troupes étaient à sa poursuite, qu'il allait tomber entre leurs mains et être mis à mort. La vieille femme craignant et haïssant les sauvages, ne voulut pas d'abord accéder à cette demande; mais Rebecca, touchée de compassion à la vue de ce malheureux, résolut d'essayer de lui sauver la vie. Elle plaïda si bien sa cause auprès de sa compagne, qu'elle la fit consentir à le cacher dans la maison. Il n'y avait pas de temps à perdre, car on entendait déjà le bruit des armes et des pas précipités des soldats. Rebecca fit de suite monter le sauvage dans le haut de la maison, et le fit placer dans une grande boîte qu'elle acheva de remplir de maïs.

Bientôt, la porte de la maison s'ouvrit avec grand bruit et les soldats entrèrent avec précipitation, en s'écriant : " Cette vilaine peau rouge est-elle ici ? Nous sommes informés que ce sauvage s'est dirigé du côté de cette maison." La jeune fille, manifestant la plus grande surprise, répondit qu'en vérité elle avait entendu du bruit près de la maison, mais qu'elle n'avait rien vu.

Cependant, quelqu'un de la troupe persista à dire que le sauvage était caché dans la maison, et proposa d'y faire des recherches. Les soldats cherchèrent donc dans tous les appartements, montèrent au second étage, et examinèrent plusieurs fois la

grande boîte de maïs ; mais ne trouvant pas le fugitif, ils se retirèrent.

Vers le soir, lorsque tout danger était éloigné, Rébecca mit le sauvage en liberté, en lui faisant promettre d'épargner la vie aux mères et aux petits enfants, qui désormais tomberaient en son pouvoir. Le sauvage se retira, le cœur plein de joie, et bien décidé de ne jamais oublier sa bienfaitrice.

Dix à douze ans plus tard, Rébecca, devenu orpheline, était sur le point de se marier à un jeune homme qui lui convenait, lorsqu'un aventurier, qui avait passé plusieurs années à faire la chasse avec les sauvages, demanda sa main. Elle le refusa. L'aventurier, irrité de ce refus, forma le dessein de l'enlever. Un jour que Rébecca, ne se défiant de rien, s'était un peu éloignée de la maison, ce malheureux, accompagné de deux ou trois sauvages, tomba sur elle, l'enleva et la conduisit sur une île du lac Winnipegosis.

Cependant, le sauvage, à qui elle avait sauvé la vie, ne l'avait pas perdue de vue. Après la promesse qu'il lui avait faite d'épargner la vie des mères et des enfants qui tomberaient en son pouvoir, il avait complètement cessé de prendre part aux expéditions contre les Anglais. Il s'était fixé, avec sa famille, dans les forêts, non loin de la demeure de Rébecca. De là, il veillait sans cesse sur sa bienfaitrice sans qu'elle s'en aperçût. Il avait redoublé de vigilance depuis qu'elle était devenue orpheline. Il savait qu'elle devait se marier bientôt, et connaissait aussi les démarches de l'aventurier auprès d'elle. Depuis ce temps surtout il ne la perdit pas de vue, car ces démarches lui avaient inspiré quelques craintes pour elle.

Il fut donc témoin de l'enlèvement de Rébecca.

Mais jugeant qu'il n'était pas prudent d'attaquer de suite ces brigands, pour obtenir la délivrance de l'infortunée jeune fille, il

les suivit jusqu'au lac Winnipegosis. Lorsqu'il eût connu le lieu où ils s'étaient arrêtés, il alla en toute hâte donner les renseignements nécessaires aux parents de la jeune fille. Alors plusieurs Anglais s'unirent à lui pour aller attaquer les brigands dans leur île.

Le sauvage avait une fille unique, qu'il affectionnait beaucoup. Il crut qu'il était prudent de se faire précéder par elle et de l'envoyer seule auprès de l'aventurier, pensant qu'elle pourrait protéger Rébecca, et peut-être lui sauver la vie, dans le cas que le malheureux, se voyant attaqué, voudrait la tuer. La jeune sauvagesse arriva donc seule au campement de l'aventurier, et lui annonça que quelques Anglais venaient de débarquer sur l'île. Alors, celui-ci comprenant ce qui en était, s'éloigna un peu avec ses sauvages, bien décidé de se mettre en défense. Bientôt, voyant que toute défense était inutile et qu'il était perdu, il résolut de s'enfuir et de faire feu sur sa victime, ne voulant pas la laisser vivante entre les mains de ses ennemis.

Cependant, la jeune sauvagesse, qui épiait tous les mouvements du brigand, s'apercevant de ce qu'il voulait faire, se précipita vers lui, avec la rapidité de l'éclair, comme pour le supplier de ne pas mettre à exécution son horrible dessein ; et, avant qu'elle ait le temps de proférer une seule parole, elle tombe percée de la balle dirigée sur Rébecca.

Ainsi, cette jeune sauvagesse sacrifia généreusement sa vie pour sauver celle de la bienfaitrice de son père. Le sauvage pleura la mort de sa fille ; mais il se consola en songeant qu'elle avait payé la dette qu'il devait à Rébecca depuis bien des années.

L'aventurier put s'échapper, et passa en Angleterre quelque temps après.

Quelques mois plus tard, on félicitait le sauvage de cet acte admirable de dévoû-

ment. " Je ne mérite pas ces paroles, " répliqua-t-il, " car je n'ai fait que mon devoir ; j'ai payé à Rébecca une dette que je lui devais depuis bien des années. " Maintenant je mourrai content. "

—o—

#### Liste des desservants de Bourbonnais

|                     |                     |
|---------------------|---------------------|
| MM. Courgeault..... | 13 mai 1847         |
| Wineg.....          | 4 mai 1851          |
| C. Chiniqy.....     | 28 sept. 1852       |
| Lemaitre.....       | 17 sept. 1853       |
| A. Lebel.....       | 3 nov. 1854         |
| L. Cartuyvels.....  | 16 déc. 1855        |
| Désaulniers.....    | 11 déc. 1856        |
| A. Mailloux.....    | 28 mars 1857        |
| J. N. Gingras... .. | 24 juin 1860 (1)    |
| Ducroux.....        | 2 sept. 1864        |
| J. Côté.....        | 29 octobre 1874 (2) |

Depuis le départ du Rvd M. J. Côté, les Pères du Collège Bourbonnais sont chargés de la desserte de la paroisse.

#### NECROLOGIE.

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. l'abbé T. Harel, décédé le 19 du courant, à l'âge de 41 ans.

A son retour de Rome, où il était allé faire ses études théologiques, M. Harel fut appelé par l'archevêque de Montréal, à la position de chancelier qu'il remplissait encore lorsque la mort est venue le frapper. Mgr l'archevêque de Montréal perd en lui un sujet précieusement par son dévouement et ses capacités.

#### NOUVELLES RELIGIEUSES.

##### ROME

S.S. Léon XIII a convoqué le 30 juin un consistoire secret extraordinaire, auquel ont assisté vingt-trois cardinaux.

(1) aujourd'hui curé de St. Gervais.

(2) aujourd'hui curé d'Aurora près de Chicago.

Dans ce consistoire extraordinaire, le S. Pontife a prononcé une allocution dans laquelle il dénonce le monument érigé à l'apostat Bruno comme l'abomination de la désolation dans le lieu saint, et le signale en preuve que les attaques des sectaires visent bien le pouvoir spirituel du Chef de l'Eglise.

On annonce la publication prochaine d'une Encyclique ayant pour objet d'appeler l'attention de l'épiscopat et des fidèles sur le caractère de plus en plus accentué de la lutte à outrance contre le christianisme, qui revêt la Révolution en Italie, en particulier, et dans le monde entier, en général.

Le S. Père recommanderait en conséquence aux catholiques de redoubler de zèle pour soutenir cette lutte où leur foi même est en jeu, pendant qu'il adresserait aussi un suprême appel aux gouvernements, afin qu'ils veillent au salut de la société en péril.

850 patriarches, archevêques, évêques et prélats ont signé la requête adressée au S. Siège pour obtenir, en faveur de Christophe Colomb, le titre de vénérable; et la charge de "postulateur" dans cette cause, a été confiée à M. le comte Roselly de Lorgue, qui est resté, jusqu'à ce jour, le meilleur historien du grand découvreur de l'Amérique.

#### TERRE-SAINTE

S. Exc. Mgr Brazzo, patriarche de Jérusalem depuis le 21 mars 1879, est décédé à l'âge de 54 ans. Né à Torrazzo, Italie, le 14 sept. 1835, il avait été préconisé le 11 mars 1866.

#### ETATS UNIS

La cathédrale de Providence a été consacrée, le 30 juin dernier. Deux archevêques, 6 évêques, plus de 100 prêtres et pas moins de 5000 personnes assistaient à la cérémonie.

On annonce que le Rvd. A. Van de Vyver est appelé à recueillir la succession de l'évêque de Richmond, Mgr Keane, devenu recteur de l'Université de Washington.

#### AFRIQUE

Mgr Brincat vient d'être nommé évêque auxiliaire de Carthage. Il est né à Algor de parents alsaciens, et y a toujours demeuré.